

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

REMOVER LIQUID

N° de produit

-

Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

Autre identificateurs de produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

REMOVER LIQUID est utilisée diluée dans de l'eau à 10-30%, en commençant par la plus faible concentration.

Lorsque les couleurs changent du rouge au jaune-orange ou si la solution devient trouble ou si l'effervescence s'arrête, ajouter plus de LIQUIDE D'ENLEVEMENT jusqu'à ce que, dans la solution d'acide (couleur rouge), il n'y a pas plus de bulles (effervescence).

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiées sont donnés dans le section 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom d'entreprise et adresse

Mouldpro ApS
Baltorpbakken 10
DK-2750 Ballerup
Tel: +45 7020 3131

Fiche de données de sécurité rédigée le

04-11-2013

Version de la fiche de données de sécurité

1.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

STOT SE 3, Skin Corr. 1C, // H335, H314

Une explication totale des phrases H/R se trouve au point 2.2.

DPD/DSD Classification

Corrosif (C).

Provoque des brûlures.(R34).

Irritant pour les voies respiratoires.(R37)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 04-11-2013

Danger!

Risques, etc.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. (H314)

Peut irriter les voies respiratoires. (H335)

Contient

chlorure d'hydrogène, acide phosphorique

Général

-

Prévention

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. (P280)

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. (P260)

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. (P303+P361+P353)

Sécurité**Stockage**

Garder sous clef. (P405)

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets autorisé. (P501)

2.3. Autres dangers**Autre étiquetage**

-

Autre

-

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1/3.2. Substances**

NOM: chlorure d'hydrogène
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 7647-01-0 N° CER: 231-595-7 N° REACH: 01-2119484862-27-0114
N° d'indice: 017-002-00-2
CONTENANCE: <20%
DSD CLASSIFICATION: C;R34 Xi;R37
CLP CLASSIFICATION: STOT SE 3, Skin. Corr. 1A
H314, H335

NOM: acide phosphorique
NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 7664-38-2 N° CER: 231-633-2 N° REACH: 01-2119485924-24 N° d'indice: 015-011-00-6
CONTENANCE: <10%
DSD CLASSIFICATION: C;R34
CLP CLASSIFICATION: Skin Corr. 1B
H314

(*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

Autres informations

-

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Généralités**

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne blessée à l'air frais. Faites en sorte que le blessé reste sous surveillance. Prévenez les chocs en gardant le blessé au chaud et au calme. Pratiquez la respiration artificielle si la respiration s'arrête. En cas d'évanouissement; mettez le blessé en position latérale de sécurité Appelez une ambulance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Faites aussitôt appel à un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Rincez abondamment à l'eau jusqu'à ce que la douleur s'arrête et continuez ensuite pendant 30 minutes.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets de détérioration des tissus : Le produit contient des substances caustiques. Si de la vapeur ou des pulvérisations sont inhalées, cela peut être nocif pour les poumons et causer des irritations et des douleurs dans les organes respiratoires. Les substances corrosives peuvent occasionner des blessures irréversibles aux yeux. Attaque la peau.

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune particulière

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Des composés halogénés. Les oxydes de carbone. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Evitez d'inhaler des vapeurs de produits répandus. Evitez le contact direct avec le produit répandu.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la dispersion dans les égouts ou le sol en contenant le déversement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir le passage "Équipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle. Évitez le contact direct avec le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker le produit dans des contenants fermés, dans le noir, dans un endroit frais, sec et bien aéré, stocker à l'abri de bases fortes, l'ammoniac, les hypochlorites et les sulfites. Très corrosif pour la plupart des métaux. Garder sous clef.

Matériaux d'emballage appropriés: PVC, PE, PPE. Acier au carbone recouvert de caoutchouc, la fibre de verre.

Les matériaux non appropriés: métaux en général.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

acide phosphorique ... (INRS, 2009)

Remarques: SS:C (C = Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.)

chlorure d'hydrogène (INRS, 2009)

Valeur limite d'exposition VME: 2 ppm | 3 mg/m³

Valeur limite d'exposition VLE: 4 ppm | 6 mg/m³

Remarques: SS:C SS:C (C = Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.)

DNEL / PNEC

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessous.

Mesures techniques

Les concentrations de poussières et de gaz dans l'air doivent être maintenues aussi faibles que possible et sous les valeurs limites concernées (voir ci-dessous). Utilisez éventuellement une ventilation par aspiration localisée si la circulation ordinaire de l'air dans le local de travail ne suffit pas. Faites en sorte que les affichages du rinçage des yeux et de la douchette de secours soient bien visibles.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Assurez-vous lors du travail avec le produit que du matériel d'endiguement se trouve à proximité immédiate. Utilisez éventuellement des cuvettes lorsque vous travaillez.

Équipement de protection personnel



Généralités

Voies respiratoires

Recommandé: SL, E P3, Blanc

Peau et corps

Utilisez des vêtements de travail particuliers. Utilisez éventuellement des vêtements de protection pour un travail de plus longue durée avec le produit.

Mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile (0,35 mm), caoutchouc naturel (0,5 mm), Polychloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyl (0,5 mm), Caoutchouc fluoré (0,4 mm), Polychlorure de vinyle (0,5 mm).

Yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Couleur	Odeur	pH	Viscosité	Masse volumique (g/cm ³)
Liquide	Rouge rubis	Vif	<1	-	1,15

Modification d'état et vapeurs

Point de fusion (°C)	Point d'ébullition (°C)	Pression de vapeur (mm Hg)
-	-	-

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'inflammation °C	Inflammabilité (°C)	Auto-inflammabilité (°C)
-	-	-
Limite d'explosivité (Vol %)	Capacités oxydantes	
-	-	

Solubilité

Solubilité dans l'eau	n-octanol/coefficient d'eau
Soluble	-

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse	Autre
-	N/A

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Il réagit violemment avec les alcalis, avec de l'eau provoque une réaction exothermique.

10.2. Stabilité chimique

Produit non stable, tend à perdre de l'acide chlorhydrique gazeux.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des bases fortes, l'ammoniac, l'hypochlorite (du chlore se développe) et les sulfite (développe du sulfure d'hydrogène) réagit avec certains métaux développement d'hydrogène.

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

10.5. Matières incompatibles

Métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Acide chlorhydrique gazeux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
chlorure d'hydrogène	Rabbit	LD50	Oral	900 mg/kg
chlorure d'hydrogène	Rat	LC50	Inhalation	3124 ppm / 1h
acide phosphorique ...	Rat	LD50	Oral	1530 mg/kg

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 04-11-2013

acide phosphorique ...	Rat	LC50	Inhalation
acide phosphorique ...	Rabbit	LD50	Dermal

Date de revision -
850 mg/l / 2h
>2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Effets sur le long terme

Effets de détérioration des tissus : Le produit contient des substances caustiques. Si de la vapeur ou des pulvérisations sont inhalées, cela peut être nocif pour les poumons et causer des irritations et des douleurs dans les organes respiratoires. Les substances corrosives peuvent occasionner des blessures irréversibles aux yeux. Attaque la peau.

Effets irritants : Le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Substance	Espèce	Test	Durée	Valeur
chlorure d'hydrogène	Crustacean	EC50	48h	250mg/l
acide phosphorique ...	Fish	LC50	96 h	138 mg/l
acide phosphorique ...	Algae	EC50	72 h	590 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Remover liquid	S'hydrolyse dans l'eau.	-	-

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BFC
Aucune information disponible	-	-	-

12.4. Mobilité dans le sol

acide phosphorique: Log Koc= -0,531363, Calculated from LogPow ().

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

12.6. Autres effets néfastes

En raison du mouvement de son pH, le produit est toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Mises en garde

-

Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit est concerné par les conventions sur les marchandises dangereuses.

14.1 – 14.4

ADR/RID	14.1. Numéro ONU	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe(s) de danger pour le transport		14.4. Groupe d'emballage		Notes
	3264	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.	8		II		LQ: 1 L
IMDG	UN-no.	Proper Shipping Name	Class	PG*	EmS	MP**	Hazardous constituent
	3264	CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC N.O.S..	8	II	F-A, S-B	No	-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

Le produit ne doit pas être utilisé professionnellement par des jeunes de moins de 18 ans. Voir le décret de la commission du travail n° 239 du 6 avril 2005 sur le travail des jeunes pour d'éventuelles exceptions.

Pictogramme(s) de danger - Phrases



Phrases – H

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Phrases – P

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P305+351+338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P303+361+353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets autorisé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

SECTION 16: Autres informations

Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH)

Précisions sur les phrases H/R dont il est question dans la section 3

R34 - Provoque des brûlures.

R37 - Irritant pour les voies respiratoires.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

Homologué par

SRS

www.msds-eu.com

Date de la dernière modification importante

-

Date de la dernière modification légère

-